



Si vous ne visualisez pas correctement cette newsletter, [cliquez ici](#)



La lettre du plaidoyer du Secours Catholique
Agir sur les causes de la pauvreté et de l'exclusion

Numéro 32 – Septembre 2016

Revenu de base ou universel: le Secours catholique n'est pas favorable aux projets tels qu'ils sont aujourd'hui proposés.

Le concept de revenu de base ou allocation universelle commence à faire débat en France. Le revenu de base est un [revenu](#) versé par une [communauté politique](#) à tous ses membres, sur une base individuelle, sans conditions de ressources ni obligation de travail, selon la définition du [Basic Income Earth Network](#). La Finlande annonce un début d'expérimentation, le Sénat a créé une mission ad hoc sur le sujet, un peu partout des échanges sont organisés par les protagonistes de ce qui est présenté comme un véritable projet de société, utopique ou révolutionnaire selon les uns ou les autres, qui pourrait libérer l'homme du travail et simplifier profondément le système de protection sociale.

Il n'y a pas une proposition de revenu de base mais de multiples théories qui reposent sur des fondements sociaux et économiques et des visions de société multiples. Il est présenté comme un outil pour combattre la pauvreté, accompagner la transition des formes de travail. Le niveau de ce revenu et son financement sont pluriels.

Quelques Chiffres :

530 euros

revenu médian des personnes
rencontrées au SCCF

1000 euros

niveau du seuil de pauvreté

400 à 100 euros

montant du revenu de base selon
les scénarios finançables

Les multiples conceptions du revenu de base brouillent le message et aucune n'apporte la garantie d'un avenir meilleur pour les personnes en précarité.

o L'approche par le rêve d'une société de l'abondance

Dans cette approche, on se place dans une société idéale, libérée de la contrainte d'un travail asservissant. L'homme a vaincu la rareté, il vit dans une société d'abondance, sans avoir besoin de travailler.

Quelle que soit l'origine de la société d'abondance, on conçoit que la pauvreté aura disparu, et que la société par différents moyens, y compris le versement du revenu de base si l'économie en question est encore monétaire, assurera un niveau de vie économique décent à chacun de ses membres.

La principale critique que l'on peut faire à cette conception est que la société d'abondance est une perspective très lointaine, voire utopique. Elle ne s'inscrit pas dans le temps des choix politiques actuels.

o Un big bang portant sur l'économie, la fiscalité et sur la protection sociale.

Certains partent de la société capitaliste actuelle, et ont pour objectif de la rendre plus efficace, et plus juste, en introduisant un revenu de base accompagné d'une profonde réforme de la fiscalité et de la

protection sociale.

Parmi les différents projets de ce type, certains sont d'inspiration plutôt socialiste et étatique, d'autres d'inspiration libérale. Le projet le plus avancé est celui de Koenig et de Basquiat (« Liber : un revenu de liberté pour tous », 2014), d'inspiration libérale. C'est les rares auteurs qui ont accompagné leurs idées d'évaluations macroéconomiques. Le revenu de base est vanté pour sa simplicité : il est supposé remplacer la plupart des prestations sociales actuelles : RSA, AAH, allocations familiales. Dans ces conditions comment est financé le Liber ? Essentiellement par l'impôt sur le revenu qui croît fortement (son volume global est multiplié par trois selon l'évaluation de D .REDOR pour le compte du Secours Catholique). Une telle augmentation est rendu possible par la mise en place d'un taux unique d'imposition (23% de tous les revenus), qui pèserait donc davantage qu'aujourd'hui sur les petits et moyens revenus (jusqu'à présent peu ou pas imposés), mais pas plus, voire moins qu'auparavant, sur les hauts et très hauts revenus (jusqu'à présent soumis à des taux progressifs). Et les entreprises feraient au passage une économie de 250 Md€.

- o **Une approche gradualiste de l'introduction du revenu de base.**

Plutôt que de vouloir transformer brutalement la société actuelle, en bouleversant son système fiscal et de protection sociale, l'idée est d'introduire le revenu de base qui va progressivement diffuser ses effets dans le reste du système économique et social. C'est en quelque sorte la première pierre d'un édifice à construire et qui aboutira finalement à libérer le travail.

Dans cette optique, on lit sur le site du: « Mettre en place un revenu de base, c'est donner le choix à chaque individu de s'engager dans des activités auxquelles il donne du sens, et qui donc seront des activités productives de sens lorsqu'elles ne sont pas productives économiquement. C'est donc un puissant catalyseur, un formidable investissement dans de nouvelles activités, vectrices de richesse économique et sociale ». Le terme de **catalyseur** est ici important, il indique bien que le revenu de base va être le point de départ de profonds changements dans la vie économique et sociale.

Sur ces deux approches, nous pensons que la question essentielle est ici que le revenu de base établit une différence fondamentale entre ceux qui ont un emploi, et perçoivent un revenu élevé et ceux qui sont titulaires du revenu de base d'autre part. Contrairement à ce qu'avancent les partisans du revenu de base, on ne voit pas en quoi les titulaires de ce revenu seraient davantage qu'aujourd'hui « libres de travailler ou de ne pas travailler ». En fait le revenu de base serait une prestation sociale unique qui remplacerait les prestations actuelles, et par elle-même n'améliorerait pas la liberté des plus démunis de travailler ou de ne pas travailler. Ils seront toujours en bute aux mêmes difficultés pour trouver un emploi rémunéré, si les règles du jeu économique, les discriminations, les systèmes de formations première et professionnelle continues ne changent pas. Les titulaires du revenu de base pourront tout juste prétendre à des emplois instables, et d'autant plus mal payés que les salaires apparaîtront alors comme un complément du revenu de base. A l'autre extrême, dans le segment primaire, la concurrence, pour se maintenir dans les « bons emplois », sera toujours la règle, d'autant plus exacerbée que la menace d'être relégué parmi les titulaires du revenu de base, sans emploi, ou avec les « mini-jobs », sera bien réelle.

- o **Une approche qui vise à simplifier le système de protection sociale afin de favoriser l'accès à un revenu de subsistance pour les personnes les plus défavorisées**

L'objectif est ici beaucoup plus limité, puisqu'il ne s'agit pas d'introduire un revenu de base, mais de rendre plus cohérent le système actuel d'aide sociale.

Le revenu de base n'est donc pas en lui-même la panacée. En effet, la question de l'accès à un travail décent ou digne ne concerne pas uniquement, il s'en faut de beaucoup, la question du revenu de subsistance pour les plus démunis. C'est un élément d'un ensemble beaucoup plus vaste à prendre en considération. Pour ce qui est de ce premier élément, une mise en cohérence et simplification de la réglementation des minima sociaux (telle que proposée par le rapport Sirugue) serait favorable dans la mesure où elle réussirait à éliminer les lacunes du système actuel : aides effectivement attribuées aux plus démunis, et distribuées à tous les ayants droits, sans que certains soient maintenu en dehors de ce système en raison de sa complexité, de ses lacunes, ou de ses changements incessants.

La position du Secours Catholique

Bien que le concept de revenu de base ou allocation universelle repose sur des fondements sociaux et économiques et des visions de société multiples, le Secours Catholique, au regard des personnes les plus pauvres que notre association accompagne, y perçoit plus de risques que d'avantages.

Nous portons la vision d'une société inclusive où chacun doit pouvoir contribuer au bien commun et où chacun a le droit d'accéder à un revenu lui permettant de vivre décemment, d'élever ses enfants, de bénéficier d'une protection sociale (chômage, maladie, retraite...). Il nous semble que :

- **Le revenu de base ne sera pas un rempart contre la pauvreté.** Au contraire nous voyons le risque de s'affranchir moralement du devoir de solidarité, en versant un solde de tout compte aux plus fragiles, sans avoir le souci de développer des mesures favorisant le retour dans l'emploi : accompagnement, formation, prise en charge sociale, expérimentation...
- **Le revenu de base n'aura pas d'impact sur les freins à l'emploi.** Les personnes que nous accompagnons sont éloignées de l'emploi et les freins au retour à l'emploi sont multiples et corrélées les uns avec les autres (problématique de santé, logement, mobilité, faible qualification...). Nous pensons que le revenu de base ne rapproche pas du travail. Au contraire, cela renforcerait la logique des petits jobs de mauvaise qualité qui leur seraient confiés pour compléter leur revenu de base.
- **Le revenu de base risque de renforcer les inégalités entre les citoyens et favoriser les entreprises sans contrepartie pour un développement durable.**

Les mécanismes de financement du revenu de base ne sont pas suffisamment élaborés aujourd'hui. Dans certains modèles, comme le Liber, qui repose sur une fiscalité rénovée, deux effets induits seraient peu favorables aux plus précaires : la nouvelle fiscalité des ménages ne serait au bénéfice que du décile supérieur, les plus pauvres en sortiraient perdants. Et il apparaît que la réduction des charges sociales de ce modèle entraînerait pour les entreprises une économie de 250 Md€.

Un revenu de base ne peut pas être uniquement financé par la taxation des multinationales, car cela signifie confier notre subsistance à des mécanismes financiers et capitalistes qui sont arrivés à bout de souffle, fragilisant la planète et le corps social. Nous souhaitons une économie sociale de marché inclusive, solidaire et responsable et non une économie liquide qui donne des miettes sous forme de revenu de base aux plus fragiles.

Le revenu de base a l'apparence de la simplicité, alors que c'est une notion complexe et variable. Il est nécessaire avant de brandir le revenu de base de préciser de quelle question il est la réponse. Nous pensons qu'il n'est pas l'objet magique qui réduira la pauvreté, libèrera du travail, ni qu'il soit facilement finançable sans engendrer d'inégalités. Nous sommes favorables à rechercher des modèles économiques qui favorisent le travail pour tous et un revenu minimum décent pour ceux qui en sont empêchés.

Pour aller plus loin

1. [Mission sénatoriale](#)
2. [Le site du Secours catholique](#)
3. [Mouvement Français pour le Revenu de Base](#)
4. [Présentation des fondements : Guillaume Allègre, Comment peut-on défendre un revenu de base](#)
5. [Présentation de scénarios de financement : Fondation Jean Jaurès, De l'utopie à la réalité](#)
6. [LIBER](#)

Contact au Secours Catholique

Guillaume Almeras
Tél.: 01 45 49 48 75
guillaume.almeras@secours-catholique.org

Delphine Bonjour
Relations institutionnelles
Tél.: 06 32 05 30 61
dept.relationsinstitutionnelles@secours-catholique.org

Présidente et directrice de publication : Véronique Fayet

¹D.RETOR : économiste.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations. Vous souhaitez vous désabonner ? Cliquez [ici](#).